



**PV de l'AG de l'ASPRO Grand Surprise
tenue le mercredi 15 novembre 2017 à 18h00
au restaurant O'Les Terrasses du Lac à Nyon**

Membres présents : 19 dont : 15 membres actifs, 1 membre à vie, 2 membres copropriétaires et Lydia

Membres excusés : Olivier Rigot, Laurent Gascoin, Damien Cardinaux et Pascal Cattaneo

§ 1 : **La liste de présence** a circulé et tous les présents l'ont signée.

§ 2 : **L'ordre du jour** a été envoyé à tous et il est approuvé à l'unanimité.

§ 3 : **Le PV de notre dernière AG** du 23.11.2016 a été envoyé à tous. Il est adopté à l'unanimité.

§ 4 : **Introduction du Président :**

Le Président souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre l'AG.

§ 5 : **Rapport du Vice-Président sur l'activité de la saison écoulée :**

Bernard fait le compte-rendu de la saison. Sans surprise c'est au Bol d'Or que la série a été le mieux représentée avec 31 bateaux. Le minimum de 9 bateaux a été atteint aux 6 heures de Nernier. La moyenne se situe à 19 bateaux pour les courses au large et de 12 bateaux pour les critères.

Belle participation lors du championnat de série à Founex (15 bateaux), qui fut une très belle réussite.

La participation est en légère baisse par rapport à l'année précédente. Mais la série résiste plutôt bien dans un contexte de baisse généralisée de la participation.

7 victoires pour Little Nemo 2, 2 victoires pour Mea Huna et une pour Passetougrain.

12 bateaux différents sur le podium.

En conclusion, il faut concentrer notre énergie pour conserver une bonne participation.

§ 6 : **Rapport de la commission technique :**

Aucune modification technique n'est à l'ordre du jour.

§ 7 : **Rapport du Trésorier :**

Lydia commente les comptes qui présentent un bénéfice de CHF 4'261.68, grâce à l'apport de CHF 3'000 de la Banque Syz, et l'augmentation des cotisations des membres actifs qui ont passé de CHF 100 à CHF 150. La fortune s'élève à 12'553.89. Nous avons encaissé CHF 6'360 de cotisations et CHF 40 restent impayés. Le total des frais se monte à CHF 4'909.92, et se compose comme suit :

Prix (dont 188.40 un solde pour 2016)	CHF	1'450.20
Apéro North Sails Palexpo	CHF	1'345.00
Boissons repas fin d'année	CHF	1'000.00
Refonte site internet	CHF	600.00
Charges administratives :	CHF	597.85
Frais bancaires	CHF	105.27

Le montant de CHF 40.00 de cotisations impayées correspond à deux cotisations équipiers, Urs Ziegler et Patrick Huguenin.



Deux bateaux nous ont quittés, le SUI 143 Nexus et le SUI 104 Petrel. Ceci a nécessité l'annulation dans nos comptes des factures de cotisations impayées d'Andrey Diego pour 2016 et 2017 (2 x Frs 100), de Sven Holstenson pour 2017 de Frs 20, de Georges Despature pour 2017 de Frs 20 et de Thierry Fauchier-Magnan pour 2017 de Frs 100.

Rapport du vérificateur des comptes :

Le vérificateur aux comptes élu l'année dernière, Laurent Gascoin, se trouve en mer sur un tour du monde. Il a été remplacé par notre président fondateur, Jean-Marc Deryng, absent. Lydia Staehli lit son rapport, dans lequel il recommande à l'Assemblée d'accepter les comptes de l'année 2016/2017.

Le président demande comment et où investir une partie de la fortune de l'association, qui se monte actuellement à CHF 12'550. Idées : lots à chaque critérium, coût entre Frs 500 et Frs 1'000 ; organiser un apéro d'ouverture ; autre ?

Vote accepté à l'unanimité pour des lots aux critères pour un montant total de CHF 2'000, soit CHF 500 par critérium.

La recherche de sponsors est évoquée, comme par ex. une coopération avec un accastilleur, qui participerait aux dépenses de prix. Le président se propose de prospecter sur Lausanne, Christian Haegi se charge de Genève.

§ 8 : **Décharge au comité et au vérificateur :**

L'Assemblée donne décharge au comité et approuve les rapports du trésorier et du vérificateur.

§ 9 : **Bilan Championnat NORTH 2017 :**

Cette année, 9 bateaux ont fait les 5 manches nécessaires, un de moins que l'année dernière. Le bilan reste néanmoins très positif. Toutefois votre comité essaiera de mieux communiquer en 2018 à ce sujet. Le président rappelle que la participation à ce championnat ne nécessite aucune inscription supplémentaire ; il suffit de faire les 5 – 6 manches retenues.

La réception à Palexpo, pour la remise des prix, était top, avec une super planche de prix offert par North Sails.

Les 3 premiers (Mea Huna, Little Nemo 2 et Pump-it-up) ont reçu une photo de leur bateau. Le spi, tiré au sort, a été gagné par Pump-it-up. Un apéro (boissons offertes par North) a suivi la distribution des prix.

Un grand merci à North pour son soutien, qui sera renouvelé l'année prochaine.

Le président demande si un coaching par North, en lieu et place de prix, serait plus intéressant. Blue Note, qui a profité d'un coaching au sein du CPL, dit qu'ils avaient très apprécié. A réfléchir pour l'année prochaine

§ 10 : **Bilan Championnat 2017 :**

Ce point a déjà été traité par le vice-président en § 5.

§ 11 : **Remise des prix du Championnat 2017 :**

La remise des prix s'est effectuée en fin d'AG par François Séchaud.



GRAND SURPRISE

§ 12 : **Election du comité :**

Aucune proposition n'étant parvenue au comité, celui-ci se représente dans son ensemble, comme suit :

Président : Bernard Borter

Vice-président : Thierry de Groot

Secrétaire-Trésorier : Lydia Staehli

Membres : Bernard Vananty et Bernard Schopfer (Communications)

Commission technique : Philippe Raphoz, François Séchaud et Alex Vandini

Hors comité :

Site Internet : Céline Michel

Résultats : Cédric Rösti, équipier de Little Nemo

Challenge North Sails : Christian Haegi

Délégué ACVL et Swiss Sailing : Jean-Marie Mechelany

Ce comité est élu à l'unanimité.

§ 13 : **Election du vérificateur aux comptes :**

Est élu à l'unanimité : Pierre Jutzi

§ 14 : **Cotisations 2018 :**

Les cotisations sont maintenues à leur état actuel, soit CHF 150 pour un membre actif et CHF 20 pour un membre copropriétaire ou équipier ou passif. Il faut au moins un membre actif par bateau.

§ 15 : **Calendrier 2018 : Proposition :**

19.05. : Coupe du Petit-Lac

20.05. : Critérium SNG

02.06. : Genève-Rolle-Genève

09.06. : Bol d'Or

30.06. & 01.07 : Critérium YCG

01. & 02.09. Championnat de série à Thonon

22.09. La Double

23.09. Critérium de Founex

??

13 & 14.10. Critérium de Morges

Pour la course croisière, les choix proposés sont :

La régata des Châteaux à Founex, mi-août

La Belle Etoile à YCG, fin août

La régata des Pirates à Hermance, début octobre

X de Sciez, début septembre

Le Joran à Nyon, 1^{er} septembre Attention : date identique à celle de la Translémanique

Autre proposition : Grand Bord de nuit fin août

Jean-Marie aimerait bien intégrer l'X de Sciez ; dommage que la date à Thonon coïncide avec cette régata. Il propose d'approcher le comité de Sciez pour voir s'il pourrait concevoir de déplacer la régata au week-end suivant. Bernard va négocier avec Thonon pour essayer de retarder le Championnat d'une semaine.



Un vote a lieu pour savoir si l'Aspro peut organiser le Championnat de série le même jour que la Translémanique en solitaire : 4 voix Oui, 8 voix Non et 2 abstentions

§ 16 : **Règlement de jauge:**

Bernard propose d'abaisser éventuellement un peu la limite du génois à 13 nœuds de vent.

Jugement : Le jugement semi-direct est reconduit en 2018. L'ensemble des membres a apprécié le concept.

Ne pas oublier de lever le pavillon.

Règlement du classement 2018 :

Le nombre de courses maximum du Championnat Grand Surprise 2018 est de 10.

L'assemblée vote à l'unanimité pour retenir 7 régates sur 10.

Les points d'un concurrent lors d'une course correspondent à la place finale du classement Grand Surprise de la course. Cependant, tous les Grand Surprises classés mais non membre de l'Aspro sont retirés du classement.

Un bateau qui obtient les scores suivants : DNC, DNS, OCS, BFD, DNF, RET, DSQ, DNE, DGM, obtient un score de 40 points.

En cas d'égalité entre les bateaux, les points A 8.1 et A 8.2 des RCV (ISAF) sont appliqués.

Vote pour ajouter év. une nouvelle régate : 4 voix pour, 9 voix contre.

§ 17 : **Divers :**

Jean-Marie annonce qu'il est à la recherche d'un bateau.

Bernard Borter propose de faire des prises de vue depuis un drone, pour amener un peu de nouveautés.

Facebook : Jean-Marie relate que ses 3 vidéos n'ont jamais été publiées. Il semblerait qu'ils n'étaient pas dans le bon format. Si quelqu'un a des photos, les envoyer à Bernard Schopfer.

L'idée de créer un groupe « équipiers » sur WhatsUp est accepté. Bernard Schopfer s'en occupera.

L'Assemblée est levée à 20h et est suivie d'un repas.

La secrétaire : Lydia Staehli